

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 03 avril 2019 à 20h30

1- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 17 janvier 2019

Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 janvier 2019.

2- Modification de la délibération du 5 décembre 2018, inhérente à la mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

Le Conseil Municipal autorise la modification de la délibération du 5 décembre 2018, inhérente à l'instauration du RIFSEEP, uniquement sur le versement de la prime IFSE qui sera désormais mensuelle, et la prime CIA qui sera désormais annuelle ou semestrielle.

3- Désignation du Conseiller Municipal qui soumet au vote les comptes administratifs pour la séance du 03 avril 2019

Le Conseil Municipal décide de désigner Christian OURLIAC président de séance en vue de l'approbation des comptes administratifs.

4- Approbation du Compte de Gestion 2018 - BUDGET LII

Le Conseil Municipal déclare que la balance détaillée des comptes dressée pour l'exercice 2018 par le receveur, visée et certifiée conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5- Approbation du Compte Administratif du Budget Location Immeubles Industriels 2018 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Location Immeuble Industriel :

- dépenses de fonctionnement: - 7 208.72 €
- recettes de fonctionnement: +14 400€
- solde section de fonctionnement: 7 191.28€

- dépenses d'investissement: 0 €
- recettes d'investissement: + 6012.45 €
- solde section d'investissement: + 6012.45 €

Résultat de l'exercice: 13 203.73€

- Excédent de fonctionnement 2017: + 16 647.91 €
- Excédent d'investissement 2017: +15 495.04 €

Restes à réaliser:

- Dépenses d'investissement: 0€
- Recettes d'investissement: 0 €

Estimation du résultat global de clôture avec restes à réaliser: 45 346.68 €

6- Approbation du Compte de Gestion 2018 - BUDGET REGIE DES TRANSPORTS

Le Conseil Municipal déclare que la balance détaillée des comptes dressée pour l'exercice 2018 par le receveur, visée et certifiée conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7- Approbation du Compte Administratif du Régie des transports 2018 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Régie des transports :

- dépenses de fonctionnement: - 44 605.25 €
- recettes de fonctionnement: +48 199.39€
- solde section de fonctionnement: 3 594.14€
- dépenses d'investissement: -4 407.34 €
- recettes d'investissement: + 8970.00 €
- solde section d'investissement: + 4 562.66 €

Résultat de l'exercice: 8 156.80€

- Déficit de fonctionnement 2017: - 856.85 €
- Excédent d'investissement 2017: +29 401.66 €

Restes à réaliser:

- Dépenses d'investissement: 0€
- Recettes d'investissement: 0 €

Estimation du résultat global de clôture avec restes à réaliser: 36 701.61 €

8- Approbation du Compte de Gestion 2018 - BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal déclare que la balance détaillée des comptes dressée pour l'exercice 2018 par le receveur, visée et certifiée conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

9- Approbation du Compte Administratif du BUDGET COMMUNAL 2018 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 du Budget Communal :

- dépenses de fonctionnement: - 1 943 322.91 €
- recettes de fonctionnement: + 2 739 560.08€
- excédent de fonctionnement 2017 : + 870 872 .84

solde section de fonctionnement: 1 667 110.01€

- dépenses d'investissement: - 1 322 129.93€
- recettes d'investissement: + 1 175 547.09 €
- déficit investissement 2017: - 55 611.01€

solde section d'investissement: - 202 193.85€

Restes à réaliser:

- Dépenses d'investissement: 259 170.60€
- Recettes d'investissement: 616 697.81€

Estimation du résultat global de clôture avec restes à réaliser: 1 822 443.37

10- Vote du budget Location Immeuble Industriel 2019

Le Conseil Municipal vote le budget Location Immeuble Industriel 2019 tel que suit :

Affectation des résultats :

Excédent fonctionnement : +23839.19€

Excédent investissement : +21507.49€

Dépenses et recettes de fonctionnement : +38 239.19€

Dépenses et recettes d'investissement : +37 517.86€

38 239.19€ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

37 517.86€ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

11- Vote du budget Régie des Transports 2019

Le Conseil Municipal vote le budget Régie des transports 2019 tel que suit :

Affectation des résultats :

Excédent fonctionnement : +2 737.29€

Excédent investissement : +33964.32€

Dépenses et recettes de fonctionnement : +54 477.29€

Dépenses et recettes d'investissement : +42 934.32€

54 477.29€ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

42 934.32€ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

12- Vote du budget Communal 2019

Le Conseil Municipal vote le budget communal 2019 tel que suit :

Affectation des résultats 2018:

Au budget de Fonctionnement : +1 464 916.16€

Au budget d'Investissement : -202 193.85€

Restes à réaliser recettes investissement : 616 697.81

Restes à réaliser dépenses investissement : 259 170.60

Dépenses et recettes de fonctionnement : +3 741 139.21€

Dépenses et recettes d'investissement : +3 590 648.29€

3 741 139.21€ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

3 590 648.29€ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

13- Affectation des résultats de fonctionnement et investissement du budget de la M49 au budget M 14 – Exercice 2017 et clôture du budget M49

Le Conseil Municipal d'une part, décide de maintenir l'affectation de résultat de fonctionnement M49, soit la somme de 146 681.90 € au 002 de la section fonctionnement du compte administratif du budget communal 2018, et d'autre part, modifie l'affectation du résultat d'investissement de la M49 136 551.71€ en décidant d'affecter le résultat d'investissement, soit la somme de 136 551.71€ au 001 de la section d'investissement du compte administratif du budget communal 2018

14- Vote des taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2019

- 22.94% pour la taxe d'habitation
- 32.53% pour la taxe foncière bâti
- 82.33% pour la taxe foncière non bâti

15- Cession du terrain de l'Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes –EHPAD) au profit de ce dernier

Le Conseil Municipal vote la cession du terrain communal où est construit l'EHPAD au profit de ce dernier, pour la somme de 10euros, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes inhérents à la cession dudit terrain.

16- Autorisation d'Ester en Justice

Le Conseil Municipal, eu égard la construction illégale d'un portail sur le domaine public routier au Domaine de MESTRUGUES et le refus de procéder à sa destruction, autorise Monsieur le Maire à saisir le juge civil afin d'ordonner d'une part la destruction de l'ouvrage et d'autre part la condamnation des contribuables concernés par cette illégalité, à verser des dommages et intérêts à la commune.

17- Renouveaulement de l'adhésion au groupement du SYADEN inhérent à l'achat d'électricité

Le Conseil Municipal vote le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat dont le SYADEN est mandataire pour la fourniture d'électricité des compteurs de puissance inférieure et supérieure à 36kVA et autorise Monsieur le Maire à signer les actes y afférents.

18- Contrôle et maintenance préventive des appareils publics de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public de la Collectivité

Le Conseil Municipal autorise le contrôle et la maintenance curative des appareils publics de lutte contre l'incendie par la Société VEOLIA et autorise Monsieur le Maire à signer les actes y afférents.

19- Ouverture de poste d'emplois saisonniers

Le Conseil Municipal ouvre les postes de saisonniers pour la saison estivale 2019 tels que suit :

Pour la période du lundi 3 juin au vendredi 28 juin 2019

- 1 poste d'adjoint technique de 2ème classe à 12 h hebdomadaires pour la régie des recettes de la piscine, rémunéré sur l'indice brut 297,
- 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à 18 h hebdomadaires pour l'entretien de la piscine, rémunérés sur l'indice brut 297,
- 1 poste de maître-nageur à temps complet faisant office de chef de bassin rémunéré sur la base de l'indice brut 430 – NBI de 15 points d'indice brut,
- 1 poste de maître-nageur pour le mois de juin, rémunéré sur l'indice brut 418, durée hebdomadaire à négocier avec l'intéressé
- 1 adjoint technique de 2ème classe pour une durée de travail de 12h hebdomadaires chargé de la tenue du vestiaire de la piscine,

Du samedi 29 juin au 01 septembre 2019 :

- 2 adjoints techniques de 2ème classe sur une durée de travail de 21h hebdomadaires, affectés au Service Technique,
- 2 adjoints techniques de 2ème classe pour une durée de travail de 25h hebdomadaires semaine chargés de la tenue du vestiaire de la piscine,
- 2 postes d'adjoints techniques de 2ème classe à 21h hebdomadaires, chargés du nettoyage de la piscine et de l'entretien de l'ensemble socio-éducatif,
- 1 adjoint technique de 2ème classe affecté à la régie des recettes de la piscine et du camping à temps complet,
- 2 adjoints techniques de 2ème classe sur une durée de travail de 21h hebdomadaires, affectés à l'animation et l'information estivale,

Les emplois ci-dessus sont rémunérés sur la base de l'indice brut 297.

- 1 maître-nageur sauveteur à temps complet, chef de bassin rémunéré sur la base de l'indice brut 430
- 2 maîtres-nageurs sauveteurs à temps complet, rémunéré sur l'indice brut 418.

20- Ouverture des postes de saisonniers afin de gérer l'astreinte de la piscine

Afin d'optimiser l'organisation annuelle des services techniques, et de parfaire le fonctionnement de la piscine communale durant la saison estivale, qui sera ouverte du 3 juin au 1^{er} septembre 2019, le Conseil Municipal vote l'ouverture d'un poste de saisonnier, qui sera en charge de la gestion de la piscine communale le week-end et jours fériés, pour réaliser des missions d'entretien, d'analyse, et vérifications diverses du fonctionnement.

21- Ouverture de poste de contractuels inhérents à l'accroissement de l'activité de l'équipe espaces verts- 0 phyto

Le Conseil Municipal, afin de respecter les obligations législatives inhérentes au « Ophyto » autorise la création de trois postes de saisonniers afin d'optimiser l'organisation des services techniques, du 10 avril au 5 juillet 2019.

22- Autorisation de lancer un appel d'offre inhérent aux travaux de la restauration de la 1^{ère} travée ouest

Le Conseil Municipal autorise l'ouverture du programme travaux de la travée ouest de la Nèf, et autorise Monsieur le Maire à lancer l'avis d'appel public à concurrence pour lesdits travaux, et à signer les actes y afférents.

23- Autorisation de remboursement des frais de personnel en formation inhérente à l'évolution de leur carrière

Le Conseil Municipal vote le remboursement des frais de personnel en formation inhérente à l'évolution de leur carrière pour : frais de véhicule, frais de restauration, frais d'hébergement dans la limite des quotas fixés par les cadre réglementaires en vigueur.

24- Validation de la constitution de la cellule de crise communale

Le Conseil Municipal vote la création d'une constitution de cellule de crise communale conformément aux obligations légales.

25- Extension de sablières – Secteur le Pigné

Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet d'extension de la carrière au lieu-dit le Pigné : l'extension de la sablière alluvionnaire porte sur les parcelles concernées sont : A-764, 1574pp, 1853, 1855, 2136pp pour une superficie cadastrale complémentaire équivalente à 17 343m², dont environ 10 000m² correspondent à la surface d'extraction, la société s'engage à remettre le site en l'état dans le cadre du projet d'extension, et consistera en la création de deux nouveaux plans d'eau à vocation écologique et paysagère, incluant la mise en place de zones humides, afin de préserver la faune et la flore présentes sur le site.

26- Vente de l'usine

Le Conseil Municipal autorise la vente de l'usine pour un montant de 100 000.00euros, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes y afférents.

27- Autorisation pour un emplacement sur le domaine public

Le Conseil Municipal autorise l'utilisation d'une partie de l'espace public jouxtant la mairie par l'établissement OBA durant la période estivale uniquement.

28- Suppression d'un poste de rédacteur principal

Le Conseil Municipal vote la suppression d'un poste de rédacteur principal à compter du 1^{er} mai 2019.

29- Création d'un poste d'attaché territorial

Le Conseil Municipal vote l'ouverture d'un poste d'attaché territorial à temps complet, soit 35h/semaine à compter du 1^{er} mai 2019.

30- Ouverture du camping communal

Le Conseil Municipal vote l'ouverture du camping communal à compter du 14 juin 2019, et sa fermeture le 15 septembre 2019.

31- Ouverture de la piscine communale

Le Conseil Municipal vote l'ouverture de la piscine :

- au public scolaire du 3 juin au 5 juillet 2019
- à tout public uniquement les mercredis, samedis, dimanches après –midi du 05 juin au 05 juillet 2019
- à tout public chaque jour de la semaine à compter du 06 juillet 2019 jusqu'au 1^{er} septembre 2019.

32- Autorisation de traverse d'un chemin communal

Le Conseil Municipal autorise la traversée de la voie communale n°5 « FOURMIGAT » afin d'une société agricole puisse effectuer des travaux d'irrigation, qui impliqueraient la traversée de ladite voie.

La Société s'engage à remettre la voirie en l'état suite à la réalisation des travaux.

Fait à Montréal le 09 avril 2019

Le Maire

Christian REBELLE